
Sérigraphie (industrie et procédés d'impression numérique connexes)

(1)

(1) L'intitulé de la convention a été modifié par l'avenant du 15 novembre 2004 (étendu par arr. 30 juin 2005, JO 14 juill.)

BROCHURE JO 3137

IDCC 614

Convention collective nationale du 23 mars 1971

[Étendue par arrêté du 5 août 1971, JO 3 septembre 1971]

(Par arrêté portant fusion de champs conventionnels du 23 janvier 2019 (JO, 31 janv.), la

CCN est rattachée à la CCN de l'imprimerie de labeur et des industries graphiques. Ainsi, le champ d'application professionnel et territorial de la CCN est désormais inclus dans celui de la CCN «Imprimeries de labeur et industries graphiques», dite CCN de rattachement, et les dispositions en vigueur de la CCN sont rattachées à la convention de rattachement.)

